

Communiqué du 28 avril 2020

**CRISE SANITAIRE DU COVID 19 :  
LA SAIF ATTRIBUE 200 000 € À L'AIDE D'URGENCE AUX ARTISTES-AUTEURS ET DEMANDE  
AU GOUVERNEMENT DE CONSOLIDER SON DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ARTISTES DES  
ARTS VISUELS !**

Les mesures gouvernementales de soutien aux artistes demeurent très insuffisantes pour faire face efficacement aux situations d'extrême précarité qu'ils subissent depuis le début de la crise sanitaire.

- si les critères d'éligibilité au **Fonds de solidarité créé par le Gouvernement au bénéfice des TPE** et indépendants ont été assouplis, une grande majorité des artistes-auteurs en sont de fait exclus. La SAIF alerte l'Etat pour qu'il consolide ce dispositif d'aide afin que toutes et tous y aient accès !

- le **dispositif complémentaire de « Fonds d'aide d'urgence aux artistes-auteurs »** annoncé par le ministre de la Culture le 18 mars dernier reste trop faiblement doté par l'Etat ; c'est notamment le cas pour les fonds sectorisés qui concernent les auteur-es des Arts Visuels et du Livre. La SAIF demande à l'Etat de renforcer sa dotation qui ne saurait être inférieure à celles que décident actuellement les organismes de gestion collective d'auteurs.

Face à cette situation d'urgence, **la SAIF ne soustrait pas à son engagement de solidarité** ; elle a décidé de mobiliser **200 000 €, sur son budget d'action culturelle, pour abonder deux fonds d'aide d'urgence :**

- le **Fonds de secours exceptionnel du CNAP (Centre National des Arts Plastiques)** pour aider tous les artistes-auteurs des arts visuels, plasticiens, dessinateurs, photographes, graphistes, designers ...

- le **Fonds d'aide d'urgence du CNL (Centre National du Livre) en collaboration avec la SGDL**, qui cible notamment l'aide aux auteurs de BD, illustrateurs jeunesse, plasticiens et photographes qui réalisent des ouvrages monographiques.  
La SAIF participera aux commissions d'aides de ces deux fonds pour s'assurer des modalités d'attribution des aides qui doivent cibler efficacement et équitablement tous les artistes en difficulté.

**La Saif - Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe**

82, rue de la Victoire

75009 Paris – France

T : 033 1 44 61 07 82 – M : [communication@saif.fr](mailto:communication@saif.fr)

[www.saif.fr](http://www.saif.fr)

<https://www.facebook.com/societesaif/>